

LIVAROT-PAYS D'AUGE

infos

affaires sociales/C.C.A.S.

développement durable

jeunesse

associations

AGGLO et LPA

travaux

voirie

événementiel

talents

activités

Éditorial

Madame, Monsieur,

Ce changement d'année connaît des incertitudes politiques nationales et un endettement record de l'État, qui n'aident pas les communes à voir clair dans la gestion budgétaire prévisionnelle donc aussi dans les décisions d'investissement.

Nous espérons une meilleure visibilité d'ici à l'élaboration du budget 2025 en mars mais il est très probable qu'il faudra faire des économies dans les dépenses de fonctionnement et revoir à la baisse le plan pluriannuel d'investissements. Dans ce contexte, par souci de responsabilité budgétaire, j'ai décidé d'annuler la cérémonie des vœux.

Pour autant, tout sera fait pour garder le dynamisme de la commune, de ses associations, de ses jeunes et de ses aînés, tel que vous pouvez le voir dans ces quelques pages.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Frédéric LEGOUVERNEUR
Maire de Livarot-Pays d'Auge



livarot-paysdauge.fr
02 31 63 53 19

suivez-nous sur



Commune de Livarot-Pays d'Auge

LIVAROT-PAYS D'AUGE
Terres de dynamisme



AFFAIRES SOCIALES / C.C.A.S.

FOCUS SUR LES SERVICES À LA PERSONNE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Livarot-Pays d'Auge organise une permanence chaque jeudi, de 10h à 11h. Il est également possible de prendre rendez-vous.

Pour rappel, ce service d'aide et d'accompagnement à domicile a pour mission principale de mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour permettre aux personnes âgées ou en perte d'autonomie de rester chez elles dans des conditions optimales.

Les prestations proposées sont variées :

- Aide aux soins,
- Assistance dans les tâches du quotidien,
- Entretien du linge et préparation des repas,
- Accompagnement pour les sorties extérieures,
- Temps de présence pour rompre l'isolement.

Pour répondre aux besoins en matière de logement ou pour monter un dossier FSL (*Fonds de Solidarité pour le Logement*), Madame Edwige HAYS est disponible chaque jeudi matin. Le CCAS joue un rôle central dans la mise en place d'actions de prévention et de soutien pour maintenir le lien social dans la commune.



Pour toute information ou demande, contacter Madame Anne-Sophie ROULEAUX, responsable du service à la Mairie de Livarot.

Noter que le CCAS recrute toute l'année.

Contact : **02 31 63 53 19**

À noter également : Le service ADMR (*Aide à Domicile en Milieu Rural*) reste à disposition pour compléter cette offre d'accompagnement à domicile.

LA BAC EMPLOI

L'association BAC LIVAROT-VIMOUTIERS, forte de 36 ans d'engagement sur le territoire, accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche, en proposant des missions variées en entreprise, auprès de particuliers ou de collectivités. Les prestations concernent la gestion des surcroûts d'activité, des remplacements de personnel, des services de ménage, des petits travaux de manutention, l'entretien des espaces verts (*tonte, taille de haie, désherbage*).

Toute personne en recherche d'emploi peut prendre contact. Des rendez-vous sont possibles dans les locaux de France Services à Vimoutiers.

57 bis rue de Lisieux - Livarot

Tél. : **02 31 62 92 02**

contact@bac-livarot.fr / www.bac-livarot.fr

PRÉVENTION SANTÉ SENIORS

Des séances gratuites de gymnastique adaptée aux seniors (*+60 ans*) ont lieu tous les lundis à la salle des fêtes de Fervaques de 14h30 à 15h30.

Contact : Thomas RENAULT, **07 62 77 13 34**.

CONSEILS POUR CET HIVER

Assurez-vous d'être prêt pour l'hiver. Préparez-vous aux coupures de courant : pensez à vous munir de sources de lumière (*torches, bougies...*), d'un chauffage d'appoint, d'aliments non-périssables (*conserves, eau en bouteille*), d'une radio à piles avec des piles de rechange et d'une trousse de secours. Si vous êtes vulnérable ou seul, pensez à vous inscrire sur le registre des personnes isolées du CCAS. Inscription auprès de votre mairie.

VOYAGE DES AINÉS

Chaque année, le CCAS de Livarot-Pays d'Auge organise un voyage pour les personnes à partir de 65 ans. Convivialité et plaisir assurés le mardi

LE BÉNÉVOLAT, L'ENTRAIDE, L'IMPLICATION : ESSENTIELS DANS NOS CAMPAGNES

Nous souhaitons mettre à l'honneur l'engagement de Monsieur Marcel LIARD, actif au sein de l'ADMR (*Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural*) depuis 2009. M. LIARD est une personne ressource en milieu rural depuis les années 1980.



Une première étape : aider les agriculteurs

Jeune agriculteur dans les années 80, M. LIARD est sensibilisé aux difficultés de sa profession pour trouver des remplaçants en cas de maladie ou de congés. Animé d'un fort esprit de solidarité, il fonde alors une association, qu'il nomme « Service de remplacement », destinée à aider les agriculteurs ayant besoin de s'absenter ponctuellement. Il prend naturellement la présidence de cette structure. Parallèlement, il est assesseur, pendant 20 ans, au Tribunal paritaire, chargé des litiges entre fermiers et propriétaires. Élu local engagé, il siège aussi au conseil municipal de son village pendant 37 ans, dont 15 ans comme adjoint.

Face à la pénurie de remplaçants, il dissout en 2000 le « Service de remplacement » pour fonder le « Groupement employeur à vocation de remplacement » (*GEVR*), qui propose des contrats à plein temps. Il présidera cette structure jusqu'en 2009, année où il prend sa retraite.

BIEN PRÉPARER SA RETRAITE

Les ateliers « Bienvenue à la retraite » permettent aux futurs et jeunes retraités de réfléchir à leur projet de vie à la retraite en abordant les questions financières et administratives mais aussi sociales, médicales et de bien-être. C'est un temps d'échange qui permet de répondre à toutes les questions et de réfléchir à la manière d'organiser cette nouvelle vie.

Sept séances auront lieu au foyer des aînés de Livarot :

- 15 janvier 2025, de 9h à 12h,
- 22 et 29 janvier 2025, de 9h à 12h,
- 5 février 2025, de 9h30 à 11h30,
- 12, 19 et 26 février 2025, de 9h30 à 11h30.

Une implication sans faille au sein de l'ADMR

Déjà « responsable village » à Montviette pour l'ADMR, M. LIARD accepte d'élargir ses responsabilités en devenant président de l'association pour le canton de Saint-Pierre-sur-Dives en 2009 puis, en 2014, pour le canton de Livarot, (*Livarot-Pays d'Auge et Lisores, hors certaines communes*).

Ces responsabilités impliquent des tâches variées et prenantes : embauche des aides à domicile, gestion des dossiers d'aide, visites aux bénéficiaires, coordination administrative, ...

« À une période, c'était 7 jours sur 7 puis l'équivalent d'un bon mi-temps. Heureusement, l'arrivée d'une responsable de secteur et d'une Assistante Technique de Secteur a allégé la charge. »

Une motivation profonde : aider les autres

Malgré les contraintes, les nombreux déplacements et la difficulté à recruter, M. LIARD, aujourd'hui âgé de 76 ans, reste profondément motivé par son désir d'aider les autres. Son parcours est un exemple de générosité et de dévouement.

Merci, M. LIARD et bravo pour cet engagement admirable et ce parcours inspirant !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Entretien des haies et des arbres

La commune rappelle les principales règles d'entretien des haies et des arbres, essentielles pour la sécurité, le bon voisinage et la préservation de l'environnement.

Chemins ruraux : élagage obligatoire. Les branches avançant sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées par les propriétaires ou exploitants. Les haies doivent être taillées à l'aplomb pour garantir la sécurité et la conservation des chemins.

Haies privées : distances et hauteurs.

- À moins de 2 mètres de la limite de propriété : haie limitée à 2 mètres de hauteur.
 - À plus de 2 mètres : aucune limite de hauteur.
 - Haies mitoyennes : plantation à 50 centimètres minimum de hauteur pour un végétal de moins de 2 mètres et à 2 mètres minimum de hauteur pour un végétal dépassant 2 mètres.
- En cas de non-respect, l'arrachage peut être exigé selon l'article 672 du Code civil.

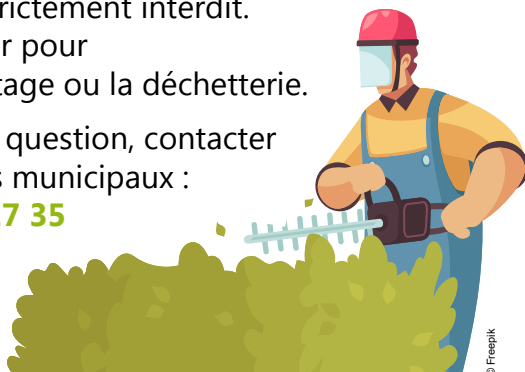
Nidification : éviter la taille au printemps et en été. Pour protéger les oiseaux, il ne faut pas tailler les haies entre le 30 mars et le 31 juillet. Les agriculteurs doivent respecter une interdiction entre le 16 mars et le 15 août. Les haies sont essentielles à la biodiversité et limitent les dégâts en cas de grosses intempéries. Il est également nécessaire de ramasser les branchages après la taille des haies pour éviter les amas dans les fossés.

RAPPEL : feux interdits. Le brûlage des déchets verts est strictement interdit.

Il faut opter pour le compostage ou la déchetterie.

Pour toute question, contacter les services municipaux :

06 07 94 17 35



L'ESPRIT DE NOËL ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Devant l'école des Rosiers, un nouveau chalet, conçu par M. Nicolas GAURIAT, agent des services techniques de Livarot-Pays d'Auge, a été installé. Il a été construit en valorisant des matériaux de récupération (*anciens panneaux électoraux, chutes de scierie, restes de peinture...*) et en misant sur le savoir-faire local. Pour les sapins blancs et les branchages, c'est M. David FRANÇOISE, également agent des services techniques, qui a appliqué la peinture au pistolet. Au total, une centaine de sapins, peints ou naturels, ornent la commune de Livarot-Pays d'Auge.



Dans une démarche de préservation de l'environnement, la commune a également mis en place un dispositif de collecte et de recyclage des sapins de Noël. Jusqu'au 27 janvier inclus, des points de dépôt sont disponibles dans plusieurs localités : Fervaques, Livarot, Meulles et Notre-Dame-de-Courson. Ces sapins seront broyés et les copeaux obtenus serviront au paillage des massifs communaux, une méthode écologique permettant de préserver l'humidité du sol et de limiter les mauvaises herbes.

Les agents des services techniques redoublent de créativité pour offrir une ambiance festive et chaleureuse à tous les habitants.





FIN DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025.

À compter du 1^{er} janvier 2025, le **service de ramassage des encombrants à domicile ne sera plus assuré dans la commune historique de Livarot**. Cette décision est motivée par des problématiques d'incivilité, le besoin d'uniformiser les pratiques sur le territoire et des contraintes budgétaires croissantes.

Ces derniers mois, les agents municipaux en charge de ce service ont été victimes de comportements irrespectueux, voire agressifs, lors de leurs interventions. Ces agissements, isolés mais regrettables, ont lourdement pesé dans la décision de mettre un terme à ce dispositif.

La suppression de ce service s'inscrit aussi dans une **volonté d'harmoniser les pratiques** sur l'ensemble du territoire. Encourager les habitants à déposer leurs encombrants en déchetterie permettra de **responsabiliser chacun** et de **garantir un cadre plus respectueux** pour la gestion des déchets.

Enfin, ce service représentait une **dépense importante** pour la commune. Sa suppression permettra de réaliser des économies significatives qui seront réinvesties dans d'autres priorités pour améliorer la qualité de vie de tous. Les habitants pourront continuer à déposer leurs encombrants à la déchetterie de Livarot, qui reste ouverte aux particuliers et qui est adaptée à ce type de dépôt.

Rappelons que les agents de la commune et ceux de l'Agglomération se tiennent disponibles pour informer sur les horaires et les conditions d'accès. La municipalité appelle chacun à **adopter un comportement civique et responsable** face à ces nouveaux enjeux, dans l'intérêt collectif.



Face à l'urgence climatique, **il est essentiel de réduire la dépendance aux énergies fossiles** (actuellement deux tiers de la consommation au niveau national) et d'électrifier massivement l'économie. Bien que la consommation globale d'énergie diminue dans le pays, **la demande en électricité augmente**, nécessitant un déploiement massif des énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation, etc.) pour réduire les émissions de CO² tout en répondant aux besoins quotidiens.

Les communes ont été appelées à identifier des Zones d'Accélération (ZAENR) adaptées à l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables en fonction des potentiels locaux et des projets existants. Ces zones, incitées financièrement, deviendront prioritaires, sans toutefois que leur autorisation soit garantie automatiquement. Celle-ci reste soumise aux réglementations en vigueur. Les projets situés hors ZAENR devront faire l'objet d'un comité de concertation incluant les parties prenantes, notamment les communes voisines.

Dans le cadre des objectifs du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), la commune de Livarot-Pays d'Auge a mené une concertation publique (09/09/24 et 10/10/24) via des publications en ligne, des affichages et une réunion publique. Les zones proposées sont :

- **Éolien** : parcelles de Family (éoliennes existantes).
- **Solaire photovoltaïque** : bâtiments sur toute la commune ; parcelles au sol à Meulles.
- **Méthanisation** : totalité de la commune de Livarot-Pays d'Auge (avec contrôle des impacts).
- **Réseaux de chaleur** : communes historiques de Livarot et Fervaques.

Ces propositions seront validées par le Préfet et le comité régional de l'énergie, qui pourront demander des zones supplémentaires si nécessaire.

+ d'infos : www.livarot-paysdauge.fr

JEUNESSE

Matinée prévention au Collège

Les élèves de 3^e du collège Fernand Léger ont participé à un atelier de sensibilisation à la conduite des trottinettes électriques. Organisée par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) local, cette initiative combinait code de la route et pratique pour rappeler l'importance des règles et des équipements de sécurité, face à des comportements souvent dangereux.



Pour circuler à trottinette électrique en toute sécurité il faut être muni de son Attestation Scolaire de Sécurité routière de niveau 2 (ASSR2) et avoir 14 ans minimum. Notons que le port du casque est fortement recommandé. Lors de cette intervention, les élèves ont également été sensibilisés au harcèlement.



Obligatoire pour les 16-25 ans, la JDC informe sur les droits, les devoirs civiques et sur la défense nationale. Après le recensement à 16 ans, les jeunes concernés reçoivent une convocation. L'attestation de participation est indispensable pour certains examens (*permis, concours*). Pour toutes questions, contacter la mairie de Livarot.

Contact : 02 31 63 53 19



Mise en place du deuxième Conseil Municipal des Jeunes

Après deux ans de mandat, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont raccroché les écharpes. Pendant cette période, ils ont découvert le Conseil Départemental, la mairie de Caen, le CORG (Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie du Calvados), le chantier de la Cathédrale Notre-Dame de Paris et l'Assemblée Nationale. Ils ont travaillé sur les thèmes de la Jeunesse et du Sport et sur l'Environnement. En octobre dernier, de nouvelles élections ont eu lieu et douze jeunes ont été élus : deux enfants par école (école des Rosiers, école Saint-Joseph, école Châteaubriand, école de Notre-Dame-de-Courson) et quatre élèves du Collège Fernand Léger. Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes se compose d'Albane, Éléonore, Éliette, Juliette, Léo, Liam, Méline, Noéline, Quentin, Robin, Shayma et Zoé.



Les jeunes élu(e)s se sont présenté(e)s devant le Conseil Municipal le 9 décembre dernier. Ils ont annoncé que leur première année de mandat sera consacrée au Social et à l'Intergénérationnel. Ils ont arboré leur écharpe pour la première fois lors de la commémoration du 11 novembre.

Le Kinnor

Au Château Le KINNOR ont été inaugurées cette année les « Estivales », un évènement qui rassemble tout au long de l'année 14 associations et artistes pour des manifestations accessibles au grand public. Un symposium s'est déroulé les 6 et 7 avril, réunissant notamment des descendants des habitants du château aux siècles précédents, célébrant les 1 000 ans du château.

Le Kinnor a été désigné pour interpréter le chant d'ouverture des jeux paralympiques, à Paris à la Madeleine, le mercredi 28 août dernier, avec la participation des choristes du Pays de Livarot.

Le livre « Le Mystère de Fervaques – La Grotte des Seigneurs » est disponible à la vente à l'épicerie du village de Fervaques.

Contact : **02 31 32 33 96** ou **06 74 15 88 48**
lekinnor@orange.fr

L'étoile santé et bien-être

Madame Élodie RANDOU, psychothérapeute à Notre-Dame-de-Courson, a créé l'association « L'étoile - santé et bien-être » dont elle est la présidente. Cette association a pour but de **sensibiliser et de contribuer à rendre accessibles, pour tous, les soins en matière de santé physique et mentale, qu'ils soient pratiqués en médecine conventionnelle ou en pratiques alternatives** (sophrologie, réflexologie...) sur le territoire Sud Pays-d'Auge.

Le premier salon aura lieu en 2025.

Contact : 07 69 41 92 17
assoetoile.sbe@gmail.com

TAKE CARE OF
me
L'ÉTOILE
ASSOCIATION SANTÉ & BIEN ÊTRE



© Élodie RANDOU

La vache qui Meulles



Depuis son ouverture en mai dernier, l'épicerie « La Vache qui Meulles » peut se targuer d'avoir redonné de la vie, du lien social, de la solidarité au village de Meulles.

Se fournir chez les producteurs locaux qui offrent de bons produits de saison en circuit court et à prix coûtant est le leitmotiv. La recherche permanente de nouveaux produits pour compléter ceux déjà proposés (légumes, fruits, miel, confitures, farine, fromages, produits laitiers, glaces, pains et viennoiseries, poulets, œufs...) est une tâche importante.



© La Vache qui Meulles

Au fil des mois, l'épicerie est devenue une référence en France des épicerie participatives « Bouge ton coq ». Plusieurs médias ont mis en lumière l'importance de cette épicerie pour le village.

Le bureau souhaite apporter un soutien aux personnes les plus vulnérables et touchées par la précarité alimentaire. Un groupe de travail sera créé pour réfléchir à des actions concrètes.

Des travaux sont prévus pour réaliser une terrasse couverte à l'arrière de l'épicerie afin de perpétuer les rencontres au cours de l'hiver, autour d'un café ou d'un chocolat chaud.

La Vache qui Meulles compte bien faire mieux en 2025 grâce aux initiatives de ses adhérents et des membres du bureau de l'association, qui ne ménagent pas leurs efforts pour que cette épicerie continue dans cette dynamique.

Contact : www.lavachequimeulles.fr

DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR !

Depuis l'automne 2024, plus de 5 000 foyers du territoire sont équipés de composteurs individuels.

Un choix malin et gratuit pour réaliser des économies significatives : un composteur permet de réduire d'environ 30 % le poids de votre poubelle d'ordures ménagères. Afin de mettre à disposition des habitants du territoire des solutions de tri, des bacs à compost sont distribués gratuitement, sur demande. Les composteurs individuels (400 L), en plastique ou en bois, sont à réserver en ligne sur lisieux-normandie.fr ou par téléphone au 02 50 68 90 27. Si vous ne possédez pas de jardin, vous pouvez toujours faire une demande de composteur collectif pour votre quartier, association, site. Il suffit de contacter notre maître-composteur via compostage@agglo-lisieux.fr pour qu'il étudie la faisabilité du projet.



© Julien BOISSARD

COMPRENDRE LA FACTURATION DE L'EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, c'est la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie qui assure, via son service Eaux Sud Pays d'Auge, la gestion et la facturation des services d'eau et d'assainissement sur votre commune (*quelques communes déléguées ne sont pas concernées puisque gérées par le syndicat Eau Sud Calvados*). Comme pour toute harmonisation, la facturation peut prendre du temps. Cette année, le délai réglementaire d'intégration des fichiers abonnés des anciens délégués a entraîné un décalage de la facturation, s'étalant de juin 2024 à février 2025.

Pour toute question, Eaux Sud Pays d'Auge se tient à votre disposition : Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 au 189, boulevard Herbet-Fournet à Lisieux.

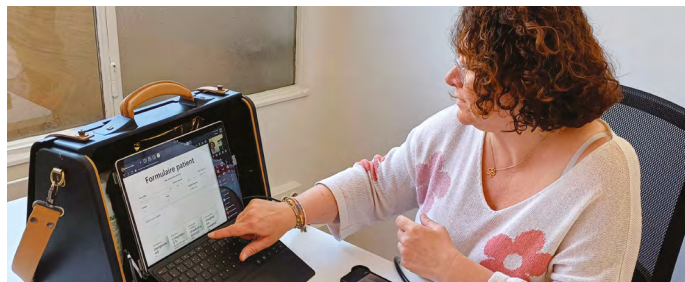
02 31 31 22 33 - abonnesespa@agglo-lisieux.fr

La Communauté d'Agglomération

ZOOM SUR LA VALISETTE DE TÉLÉMÉDECINE

Un nouveau dispositif de télémedecine nomade est proposé depuis l'été 2024 par la Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie : **la valisette de téléconsultation**.

Ce dispositif, innovant et précurseur, répond à un besoin du territoire pour pallier une sous-dotation médicale liée à la désertification rurale. De la même manière que le chariot, les téléconsultations avec la valisette sont menées en présentiel par une infirmière diplômée d'État et formée à la télémedecine, Marie LEBALLEUR. Elle devient le relais physique du médecin qui lui, reste en distanciel. L'infirmière prend différentes mesures telles que la tension, la température et l'oxymétrie, qu'elle transmet via l'espace dédié au télémedecin.



Comme pour le chariot, le planning des consultations de télémedecine de la valisette est établi par la Cellule de Coordination des Soins Non Programmés de Caen (CCSNP) qui décide de l'éligibilité ou non du patient au dispositif.

Contact : **02 31 48 69 98**.

Permanence au pôle de santé de Livarot le lundi de 10h à 12h ; pour les patients ne pouvant se déplacer, il est possible de se rendre sur les autres secteurs les autres matinées de la semaine en fonction des besoins.

Pôle de santé de Livarot-Pays d'Auge
Place de Berovo LIVAROT
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO

- > sur le site internet : <http://lisieux-normandie.fr/>
- > sur la page Facebook : "Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie"
- > sur Instagram : "lisieuxnormandieagglomeration"

Écoparc La Pipardière

L'aménagement d'un **Écoparc de 2,4 hectares** au lieu-dit La Pipardière, dans la continuité du parc du Manoir de l'Isle et de la voie verte à Livarot, est en cours de travaux. L'objectif est de créer un espace de loisirs et de sensibilisation à la biodiversité du Pays d'Auge.

Le site a conservé sa mare existante et vient d'accueillir **deux nouvelles zones humides**, formant un réseau de trois mares. La création et la gestion seront assurées par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives. Ces aménagements viseront à sensibiliser le public aux différents types de milieux humides, tout en mettant en valeur **une faune et une flore locales adaptées**. Des panneaux pédagogiques seront installés pour sensibiliser les visiteurs à la biodiversité et au cycle de l'eau. La Vie, qui traverse le site, est connue pour l'instabilité de ses berges. Elle conservera cette caractéristique, **favorable à certaines espèces d'oiseaux migrateurs** qui fréquentent le secteur. Pour protéger les berges et éviter que les visiteurs ne s'en approchent trop, **des zones d'observation aménagées seront créées**. Un cheminement piéton reliera le parc à la voie verte, avec des sentiers annexes vers les zones stratégiques. Le site inclura également du mobilier urbain, des agrès sportifs et une zone dédiée aux chiens. Ce projet alliera loisirs et préservation de l'environnement, tout en valorisant le patrimoine naturel local.

Subventions Façades

La **Civette**, rue Maréchal Foch, dans la commune historique de Livarot, a obtenu une subvention de 608€ pour la façade et 500€ pour l'enseigne, soit un total de 1 108€. Cette initiative vise à améliorer l'esthétique et à préserver le patrimoine architectural de la ville.

La **Maison Delogé**, rue Maréchal Gambier, dans la commune historique de Livarot, a reçu une subvention de 196€ pour la façade et 500€ pour l'enseigne, soit un total de 696€.

L'année 2024 a été marquée par de très violentes intempéries : deux chemins ont été entièrement refaits sur les communes de Notre-Dame-de-Courson et Fervaques. La commune est également intervenue sur des fossés non prévus initialement à Tortisambert, La Croupte, Fervaques et au Mesnil-Durand.

Des travaux supplémentaires sur les routes ont été réalisés à la suite des intempéries à :

- Saint-Martin-du-Mesnil-Oury : chemin de la Trinité, 31 527 €,
- Tortisambert : route de la Becquetière, 39 243 €,
- Saint-Ouen-le-Houx (*réalisation d'une tranche drainante*), 12 520 €.

- FOSSÉS ET CHEMINS

Le programme d'entretien des fossés annoncé pour 2024 (*voir Bulletin d'infos juillet 2024*) a été terminé à la mi-décembre.

Comme prévu, des tronçons de chemins de randonnée ont été nettoyés dans chaque commune historique.

- VOIRIE/ROUTES

Investissements (239 000 €HT) :

- Cerqueux : rue de la Jocquetterie, 38 256 €,
- Fervaques : rue Gaston Biron, 3 991 €,
- Le Mesnil-Germain : deux plateaux ralentisseurs à la chapelle Noire Mare, 32 144 €,
- Meulles : chemin de la Lombadière, 81 368 €,
- Saint-Ouen-le-Houx : reprise du pluvial, 3 966 €,
- Notre-Dame-de-Courson/Fervaques : chemin ancien, 34 532 € et chemin des massurries, 44 704 €.

Fonctionnement :

Des travaux de réfection ont été réalisés sur les communes historiques de :

- Bellou : route de Bellouet, 7 961 €,
- Livarot : avenue de Neuville, 7 646 €,
- Notre-Dame-de-Courson : route des Perrées Varin, 9 430 €,
- Sainte-Marguerite-des-Loges : chemin de la Fontaine Ménage, route des loges, chemin de la grande rue, 9 393 €,
- route de Saint-Ouen-le-Houx, 5 367 €.

L'entretien courant des chemins en cailloux et en enrobé à froid a été effectué par l'entreprise CORU et par les services techniques pour environ 40 000 € TTC.

ÉVÉNEMENTIEL



Les Animations

Les communes historiques de Livarot-Pays d'Auge, avec le soutien des associations, organisent des événements qui rassemblent, divertissent et créent de la convivialité. Voici un petit tour d'horizon, non exhaustif, des activités qui ont marqué le second semestre.

À **Cheffreville-Tonnencourt** après un premier semestre bien rempli, la dynamique s'est poursuivie :

- 5 séances de yoga,
- sophrologie tous les mercredis,
- stages d'initiation à la guitare et aux percussions,
- marches conviviales,
- atelier de décorations de Noël.

Un programme qui a ravi les habitants et les voisins, heureux de constater que « ça bouge à Cheffreville ».

Fervaques aussi a été très actif : une soirée jeux, une bourse aux livres, des ateliers création de bandes-dessinées, de montages photo, un atelier découverte des nouvelles technologies, ...

À **Livarot**, les événements incontournables, comme les marchés nocturnes, la brocante, la Foire aux fromages, le Forum des Associations, les Saveurs d'automne, la Saint-André ont encore fait le plein. Les conférences « **L'Art pour tous** », avec Pierre-Michel BERTRAND et Maryline MAUBERT-LECOCQ plaisent toujours autant. Citons encore un festival de musique techno, début septembre, qui a attiré de nombreux curieux.

Au **Mesnil-Germain**, une exposition et un dîner spectacle se sont tenus à la salle des fêtes.

À **Meulles**, une tombola, un marché de Noël et un concert de Noël ont animé la commune historique.

Sans oublier :

- Les concerts de musique classique dans les églises de **La Crupte, Les Moutiers-Hubert, Auquainville, Saint-Michel-de-Livet et Le Mesnil-Bacley**.
- L'exposition de peintures/sculptures/photographies à **Notre-Dame-de-Courson**.
- Les repas des anciens organisés pour ravir nos aînés.
- Les marchés de Noël à **Fervaques, Livarot et Notre-Dame-de-Courson**.

Avec une telle énergie, Livarot-Pays d'Auge prouve qu'il est possible de mêler tradition, innovation et solidarité pour le bonheur de tous ses habitants.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

- > Sur le site internet : <http://livarot-paysdauge.fr> onglet Me divertir
- > Sur la page Facebook : "Commune de Livarot-Pays d'Auge"
- > Sur le panneau lumineux, Place Carnot à Livarot

LES ÉVÈNEMENTS SOLIDAIRES

Des associations se sont impliquées dans l'organisation d'événements solidaires :

- OMAC : sortie de résidence de **Lora GABRIEL**, au profit d'Octobre Rose au Cinéma Le Parc.
- Comm'Une Vie : marches solidaires au profit d'Octobre Rose et de Novembre bleu à **Cheffreville-Tonnencourt, Fervaques, La Croupete, Le Mesnil-Durand, Livarot** et **Saint-Michel-de-Livet**.
- La Vache qui Meulles en partenariat avec Plaisirs de Créer et Lovely Solidarity : opération « Lovelybag et coussin cœur » au profit d'Octobre Rose à **Meulles**.
- La Braconne : pièce de théâtre au profit du Téléthon, à **Livarot**.
- Le Comité des Fêtes de Livarot : vente de crêpes pour le Téléthon à **Livarot**.
- ES Livarot Running : course pour le Téléthon à **Livarot**.

CINÉMA LE PARC

Les séances de cinéma continuent environ toutes les trois semaines, le jeudi à 20h30.

Tarifs depuis le 1^{er} septembre 2024 :

- Adulte : 5,90 €,
- Jeune : 4,90 €,
- Cartes multi-entrées : 19,60 € (adulte), 12,90 € (jeune).

Prochaines séances :

- Cinéma, 09/01, 14h : « Monsieur Aznavour »
- Cinéma, 09/01, 20h30 : « Juré n°2 »
- Théâtre, 26/01, 16h : « Y-a-t'il un polichinelle dans le tiroir ? »

JUMELAGE : LIVAROT – SOUTH-MOLTON

À l'occasion des 50 ans d'amitié avec South-Molton, un voyage est prévu du 28 mai (soir) au 1^{er} juin, pour un coût maximum de 200€. Les inscriptions sont ouvertes à tous. Rendez-vous à l'assemblée générale le vendredi 10 janvier à 18h30 pour découvrir les détails du voyage.

Du 27 janvier au 1^{er} février, une exposition sur l'Europe sera organisée.

TALENTS D'ICI

MARATHON DES SABLES JORDANIE 2024

Éric TANCHON



Ma pratique régulière de la course à pied a débuté avec ma première licence au sein de l'ES Livarot running en septembre 2012, où je suis toujours adhérent. Mon épouse, Marie-Yvonne, licenciée et membre du bureau depuis la création de l'association en 2011, m'a incité à rejoindre le club. J'y ai occupé les postes de secrétaire de 2015 à 2021 puis président de 2021 à 2024.

J'ai rapidement participé à des courses de 10km, avant de me lancer dans des semi-marathons et marathons. Les marathons Seine-Eure, La Rochelle et Deauville m'ont permis d'acquérir une solide endurance.

En novembre 2023, avec Marie-Yvonne, nous avons décidé de relever un défi : participer à la 4^{ème} édition du Marathon des Sables en Jordanie, dans le désert du Wadi Rum, l'un des plus beaux déserts du monde. Nous avons choisi la distance de 100 km en trois étapes, avec une journée de repos, du 4 au 7 novembre 2024, couronné par une visite de Pétra.

La course à pied me permet avant tout de pratiquer une activité physique et de maintenir un lien social, notamment lors des entraînements et des courses locales, avec Marie-Yvonne et les membres du club de l'ES Livarot Running. Sans viser l'exploit, j'essaie néanmoins de m'améliorer à chaque course.

Pour moi, courir, c'est avant tout un plaisir : celui d'être à l'extérieur, de réfléchir, contempler et même capturer des photos, malgré l'effort. Un jour viendra où il faudra bien s'arrêter, le plus tard possible. Mais tant que l'envie est là, il n'y a pas de raison de ne pas continuer.



ACTIVITÉS

Nos commerçants



La Maison Delogé à Livarot :

Maxime DELOGÉ est le nouveau propriétaire de la boulangerie située au 8 rue Marcel Gambier à Livarot. Vous y trouverez pains, viennoiseries et pâtisseries, entièrement faits maison, ainsi que des formules quiches ou sandwiches pour le déjeuner.

Contact : **02 31 63 83 11**

Intermarché à Livarot :

M. et Mme RENARD ont repris le magasin en janvier 2024. Ils vous accueillent avec leur équipe dans un magasin au nouveau concept. Ils travaillent avec un nombre important de producteurs locaux pour développer le plus possible les circuits courts. Ils mettent également l'accent sur le savoir-faire dans les rayons traditionnels : boucherie, charcuterie, traiteur, boulangerie... Leur volonté est d'offrir des produits de qualité au meilleur prix, dans un esprit de proximité avec les clients.

La Maison Blanchard à Livarot :

Tiphaine BEAUDOIN et Nicolas FOUQUET, deux salariés de la Boulangerie-Pâtisserie Blanchard, ont racheté l'établissement à leur ancien patron. Leur but est de conserver ce qui a fait sa notoriété. Toute l'équipe est restée. Ils vous proposent les mêmes produits qu'auparavant, tous faits maison, auxquels ils ont ajouté toute une gamme de « snaking ».

Les horaires ont évolué :

- du mercredi au samedi : 6h30 à 19h30
- dimanche : 7h à 13h30
- fermé lundi et mardi.

21, rue Maréchal Foch
à Livarot

Contact : **02 31 63 42 26**



Retrouvez toutes ces informations sur :



livarot-paysdauge.fr

suivez-nous sur 
Commune de Livarot-Pays d'Auge

Maire de Livarot-Pays d'Auge, directeur de la publication Frédéric LEGOUVERNEUR / Maire-Adjointe déléguée à la Communication Géraldine de BONNAFOS / Conception et réalisation Camille FABLET. Tirage 3700 ex. Diffusion gratuite / Impression LEMESLE Imprimerie / Crédit photos Service communication de la commune de Livarot-Pays d'Auge (sauf mention contraire) © Toutes les photographies parues dans ce bulletin sont la propriété exclusive de la commune de Livarot-Pays d'Auge. Toute reproduction partielle ou totale ne peut être faite sans l'autorisation de la commune de Livarot-Pays d'Auge / Remerciements aux élu(e)s et aux personnes ayant joué un rôle important dans l'élaboration de ce numéro.

CONTACTS UTILES

MAIRIE LIVAROT-PAYS D'AUGE
Place Georges Bisson
Livarot
14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30

Tél. : **02 31 63 53 19**
Courriel : mairie@livarot-paysdauge.fr
Site : www.livarot-paysdauge.fr